

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 novembre 2022

PLFSS POUR 2023 - (N° 480)

Tombé

AMENDEMENT

N ° AS294

présenté par

M. Juvin, M. Jean-Pierre Vigier, Mme Anthoine, M. Seitlinger, M. Neuder, M. Bazin, rapporteur
M. Forissier, M. Dubois, M. Viry et Mme Bonnivard

ARTICLE 23

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« III. – Le Gouvernement remet au Parlement, avant le 1^{er} mai 2023, un rapport sur les mesures prises visant à assurer un nombre suffisant de praticiens agréés-maîtres de stage des universités pour la mise en œuvre de la quatrième année prévue au I. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Afin qu'un nombre suffisant de lieux de stage agréés soit assurés aux étudiants de quatrième année du troisième cycle de médecine générale, le présent amendement invite le Gouvernement à remettre un rapport au Parlement établissant un bilan des mesures prise pour encourager la montée en charge des lieux d'accueil.